



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 09/04/2019

Votre annonce n°19-42991 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulations éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 13, 83, 84
Annonce No 19-42991
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Métropole Aix-Marseille-Provence.
Correspondant : direction des achats et de la commande publique - service des marchés, 58 Bd Charles Livon 13007 Marseille, tél. : (+33)4-42-62-81-27, courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr adresse internet : <http://www.ampmetropole.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : prestations d'animation des espaces et temps de rencontre liés à la filière argile pour le Territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile de la Métropole Aix Marseille Provence. Le Territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile dispose d'un espace d'exposition vente de 570 mètres carrés destiné à la promotion et à la valorisation de la filière argile et céramique. Cet espace, est installé de façon permanente dans une galerie dénommée " Galerie Argilla " situé rue de la République à Aubagne.
Complémentaire à cette galerie, sont organisées deux fois par an les foires aux santons et à la céramique (juillet-août et Noël) ainsi que la biennale " Argilla " (mi-août les années impaires) et la Biennale de l'art santonnier (en décembre les années paires). La description précise du besoin figure au CCTP. Le Territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile souhaite donc être accompagné par un prestataire qui sera en mesure de gérer et d'animer ces espaces mais également d'organiser, en partenariat avec les services du Conseil de Territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile, les différents temps de rencontre et d'animation liés à la filière argile.

Catégorie de services : 26.
CPV - Objet principal : 79956000.
Lieu d'exécution : .
Code NUTS : FRL04.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la valeur estimée des prestations s'élève à 245000 euros (H.T.) par an soit 735000 euros (H.T.) pour la durée maximale du marché (3 ans).
La durée du contrat est de 1 an.

L'Exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 1 an et 24 mois.

La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le marché est conclu à prix global et forfaitaire.

Estimation de la valeur (H.T.) : 245 000 euros.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière ne sera appliquée sauf si une avance est accordée; dans ce cas la titulaire sauf s'il s'agit d'un organisme public, devra justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le marché sera financé par les fonds propres du Territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile de la Métropole Aix Marseille Provence.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : conformément à l'article 45 du décret, les opérateurs économiques sont autorisés à se présenter en candidat unique ou dans le cadre d'un groupement conjoint ou solidaire.

La forme du groupement après l'attribution du marché n'est pas imposée.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes : .

Situation juridique - références requises : - Une lettre de candidature (sur papier libre ou Dc1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché.

Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire.

- une déclaration sur l'honneur (sur papier libre ou Dc1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Capacité économique et financière - références requises : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine

d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre ou Dc2)

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : non.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 70 %;

- valeur technique : 30 %;

- sous critère de la valeur technique 1 : note méthodologique permettant d'apprécier la qualité, la traçabilité et le suivi des prestations : 50 %;

- sous critère valeur technique 2 : adéquation des moyens humains et matériels par rapport aux prestations attendues : 50 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 2 mai 2019, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 8 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 74190163.

Renseignements complémentaires : le DCE est disponible gratuitement sur le profil acheteur de la Métropole:

www.marchespublics.ampmetropole.fr

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de renoncer à une phase de négociation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire.

Tout autre mode de transmission est interdit.

La plate-forme de dématérialisation des marchés publics est accessible sur Internet à l'adresse suivante :

<https://marchespublics.ampmetropole.fr/>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 9 avril 2019.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille 22 rue de Breteuil 13281 Marseille Cedex 06, tél. : (+33)4-91-12-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr adresse internet : <http://www.telerecours.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents et Litiges préfecture de Région paca bd Paul Peytral 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au Tribunal Administratif de Marseille.

Mots descripteurs : œuvre d'art, Prestations de services.

Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : CT1CT4

Numéro d'engagement juridique : 19D01906

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 20005480700017

Libellé de la facture : Métropole Aix Marseille Provence Pays d'Aubagne et de l'Etoile ZI les Paluds 932 avenue de la Fleuride 13400 Aubagne

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 2 mai 2019

Objet de l'avis : Prestations d'animation des espaces et temps de rencontre liés à la filière argile pour le territoire du pays d'aubagne et de l'étoile de la métropole aix marseille provence

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

